

COMMUNE D'ISOLACCIO DI FIUMORBO (Haute-Corse)

SELURL Marie Anne PIERI

Notaire de la république – Officier Public

Résidence TADDEI Bastien BP 37

20270 ALERIA

Tél : 04.95.57.03.76 / Fax : 04.95.57.03.90.

Email : marie-anne.pieri@notaires.fr

Site Internet: www.pieri-aleria.notaires.fr

AVIS DE TITRE DE PROPRIETE

DATE DE L'ACTE : 9 décembre 2019

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Me Marie-Anne PIERI, il a été dressé conformément à l'Article 1 de la Loi du 6 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Bénéficiaire de la prescription :

Mlle GIACOMINI Eliane, demeurant à ISOLACCIO DI FIUMORBO (20243), Pietrapola,

Née à ISOLACCIO DI FIUMORBO (20243) le 17 novembre 1955,

De nationalité française

Désignation des Biens :

COMMUNE D'ISOLACCIO DI FIUMORBO (2B),

Une parcelle de terre cadastrée :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE	BND
C	622	BAGNI	00ha 03a 08ca	<u>Lot A0002 de</u> <u>00ha 01a 54ca à prendre dans une</u> <u>parcelle de plus grande contenance</u>

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescriptive acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur le site internet du Conseil Régional des Notaires de Corse, sur le site internet de la Préfecture et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS
Me Marie-Anne PIERI
Notaire de la république -
Officier Public